



PRÉFET DU VAR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DÉCLARATION PREALABLE D'UTILISATION D'UNE HÉLISURFACE

(déclaration valable pour l'année civile en cours et jusqu'au 15 janvier de l'année suivante)

**Article 15-2 de l'arrêté du 6 mai 1995 modifié par arrêté du 24 avril 2022
relatif aux aérodromes et autres emplacements utilisés par les hélicoptères**

**Arrêté préfectoral du 21 juin 2022 portant réglementation des hélisurfaces sur les communes de
Ramatuelle, Saint-Tropez, Gassin, Grimaud, Cogolin, La Mole, La Croix-Valmer et Sainte-Maxime**

LE DECLARANT :

Le déclarant, dans le cas d'une société civile ou commerciale, est la personne physique représentant la personne morale et ayant le pouvoir d'engager à titre habituel la société.

Le déclarant s'engage à remettre ses coordonnées personnelles de manière à recevoir et à accuser réception de tous documents, observations, mises en demeure, amendes, fermeture administrative, que l'administration serait susceptible d'adresser par courriel.

Le déclarant est responsable du nombre de mouvements effectués sur une même hélisurface

Nom – prénom du déclarant :

Courriel où le déclarant peut être joint directement :

Dénomination et adresse de la société :

Courriel de la société :

Téléphone fixe et mobile de la société :

L'HÉLISURFACE

usage : commercial
 privé

Nom de l'hélisurface :

Adresse :

Références cadastrales du terrain recevant l'hélisurface :

Point de référence :

(coordonnées géographiques du point de poser)

complément d'information pour hélisurface à usage commercial

* **Description des trajectoires d'approche et d'atterrissage – joindre une carte**

* **Identification des habitations situées à moins de 150 mètres :**

* **Description de l'accès terrestre à l'hélisurface :**

* **Nombre d'hélicoptères pouvant être stationnés :**

Pour les hélisurfaces mutualisées, le nom de la personne physique ou morale en charge de la gestion de la comptabilité des mouvements, numéro de téléphone et courriel :

Fait à le

Signature :

Nom et fonction :

**AUTORISATION DU PROPRIÉTAIRE OU DE LA PERSONNE
AYANT LA JOUISSANCE DU TERRAIN**

Je soussigné (e) (nom-prénom) M

propriétaire

titulaire du droit d'usage (propriétaire :)

représentant la société (s'il y a lieu) :

autorise la (les) compagnie(s) d'hélicoptères

à utiliser pour une hélisurface à usage commercial privé

la parcelle de terrain cadastrée (section – numéro - lieu-dit)

située (adresse complète)

Cette autorisation est valable pour la période du au

Je certifie sur l'honneur, l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Fait à le

Signature :

Nom et prénom :

MODALITES D'ENVOI DE LA DECLARATION :

Toute déclaration incomplète ou comportant des éléments erronés sera considérée comme non déposée.

Cette déclaration doit être adressée par courriel uniquement, au moins sept jours ouvrés avant la première utilisation pour les hélicoptères utilisés à usage commercial et deux jours ouvrés pour les hélicoptères à usage privé, à l'ensemble des services suivants :

Sous-préfecture de Draguignan

sp-reglementation-securite-draguignan@var.gouv.fr

Direction zonale de la police aux frontières – Zone Sud

dcpaf-bpa-marseille@interieur.gouv.fr

Compagnie de gendarmerie des transports aériens de Nice

bgta.nice-cote-d-azur@gendarmerie.interieur.gouv.fr

cgta.nice@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Direction de la sécurité de l'aviation civile Sud-Est

dsac-se-caz-helisurfaces-ld@aviation-civile.gouv.fr